

# CHARTRE

## "END WASTE"

### PRINCIPES POUR RÉSOUDRE LA CRISE DES DÉCHETS EN MONGOLIE

MARS 2023

***Nous**, soussignés, convenons des principes suivants pour fixer un horizon et un cadre à toutes nos actions visant à résoudre **la crise des déchets en Mongolie** :*

1. NOUS NOUS EFFORÇONS DE RENDRE À NOUVEAU NOS **MODES DE VIE SOUTENABLES** ET NOTRE **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**
2. NOUS DÉFENDONS LA **JUSTICE SOCIALE** COMME UNE BOUSSOLE MORALE
3. NOUS CONSTATONS QUE LA RÉOLUTION DE LA CRISE DES DÉCHETS NÉCESSITE DE **RELOCALISER UNE PARTIE DE L'ÉCONOMIE**
4. NOUS RECHERCHONS DES **SOLUTIONS LARGEMENT ACCESSIBLES** ET **SYSTÉMATIQUEMENT RÉPLICABLES**
5. NOUS NOUS EFFORÇONS DE CONCEVOIR DES **SOLUTIONS ADAPTÉES AUX CONTEXTES LOCAUX**
6. NOUS CONSIDÉRONS LA « **RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS** » CONTRAIGNANTE COMME LA CLÉ POUR RÉSOUDRE LA CRISE DES DÉCHETS
7. NOUS ESTIMONS QUE LA **GESTION EXHAUSTIVE DES DÉCHETS** DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC
8. NOUS GARDONS TOUJOURS LA **RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS** COMME OBJECTIF PRIMORDIAL
9. NOUS SAVONS QUE **LE RECYCLAGE EST ESSENTIEL** MAIS N'EST **PAS UNE SOLUTION MAGIQUE** À TOUS LES PROBLÈMES
10. NOUS FAISONS UNE **DIFFÉRENCE** ENTRE « **RECYCLAGE** » ET « **DÉCYCLAGE** »
11. NOUS **REFUSONS L'INCINÉRATION DES DÉCHETS** EN TOUTES CIRCONSTANCES
12. NOUS ESSAYONS DE RETOURNER LES **DÉCHETS ORGANIQUES DANS LE SOL**
13. NOUS N'OUBLIONS PAS QUE **LE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES** EST ESSENTIEL MAIS **PAS SUFFISANT**
14. NOUS APPELONS LES AUTORITÉS À **BANNIR LES ARTICLES JETABLES**
15. NOUS PENSONS QUE **LES EMBALLAGES DEVRAIENT ÊTRE STANDARDISÉS ET CONSIGNÉS**
16. NOUS DEMANDONS UN **TRAITÉ INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT** POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE

*Chacun de ces principes est expliqué et détaillé dans les trois pages suivantes de la Charte*

Organisation : .....

Nom du signataire : .....

Fonction du signataire : .....

Date : .....

**Signature :**



# CHARTRE "END WASTE"

## PRINCIPES POUR RÉSOUDRE LA CRISE DES DÉCHETS EN MONGOLIE

MARS 2023

Les **16 points** suivants de cette Charte sont des principes clés destinés à fixer un horizon et un cadre à toutes les actions visant à résoudre la crise des déchets en Mongolie. Les signataires s'engagent à promouvoir et à respecter ces principes au mieux de leurs capacités.

1

### **NOUS NOUS EFFORÇONS DE RENDRE À NOUVEAU NOS MODES DE VIE SOUTENABLES ET NOTRE ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Notre action pour résoudre la crise des déchets s'inscrit dans un combat plus large visant à rendre (à nouveau) nos modes de vie éthiques et soutenables. Il n'y a pas de solution durable à la crise des déchets si nous ne sommes pas prêts à remettre en question notre système économique basé sur une production et une consommation toujours croissantes. Les solutions à long terme ne sont pertinentes que si elles contribuent à générer une économie circulaire et à réduire la pression globale sur les écosystèmes et les ressources naturelles. Les « solutions » qui réduisent les problèmes d'un côté tout en créant des problèmes d'un autre côté ne sont pas de vraies solutions.

2

### **NOUS DÉFENDONS LA JUSTICE SOCIALE COMME UNE BOUSSOLE MORALE**

Les solutions que nous mettons en œuvre pour résoudre la crise des déchets ne doivent pas seulement avoir un impact positif sur l'environnement, elles doivent également bénéficier aux populations, renforcer la justice sociale et autonomiser les communautés locales. Les actions que nous menons ne doivent jamais conduire à ajouter des souffrances aux êtres humains, en particulier les plus vulnérables. Au contraire, nos solutions doivent donner la priorité aux droits humains (en particulier à ceux des personnes les plus touchées par les déchets) et contribuer à créer des emplois décents au sein des communautés concernées.

3

### **NOUS CONSTATONS QUE LA RÉOLUTION DE LA CRISE DES DÉCHETS NÉCESSITE DE RELOCALISER UNE PARTIE DE L'ÉCONOMIE**

L'intensification du commerce mondial au cours des dernières décennies constitue l'une des causes directes du suremballage et de la production de déchets, du fait que la distance des chaînes d'approvisionnement et le temps entre production et consommation ont considérablement augmenté. Relocaliser l'économie, dans la mesure du possible, permettrait de reconnecter les producteurs et les consommateurs locaux, afin de diminuer la production de déchets. C'est pourquoi il est important, non seulement d'un point de vue éthique mais aussi pour résoudre la crise des déchets, de protéger et même de recréer des emplois locaux au sein des communautés.

4

### **NOUS RECHERCHONS DES SOLUTIONS LARGEMENT ACCESSIBLES ET SYSTÉMATIQUEMENT RÉPLICABLES**

Les vraies solutions doivent profiter à tous, peu importe où ils vivent ou combien d'argent ils possèdent. Les technologies qui ne sont accessibles qu'à une élite fortunée ne sont pas de bonnes solutions, surtout si elles conduisent à la destruction d'emplois existants ou possibles pour les personnes dans le besoin. De même, des solutions qui ne peuvent être mises en œuvre que dans quelques endroits ou qui sont trop coûteuses à mettre en place à grande échelle ne doivent pas être considérées comme des solutions pertinentes.

5

### **NOUS NOUS EFFORÇONS DE CONCEVOIR DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX CONTEXTES LOCAUX**

Comme nous reconnaissons que les systèmes de gestion des déchets ne sont parfaits nulle part dans le monde, et que les systèmes des pays les plus avancés reposent dans la plupart des cas sur l'externalisation des coûts (et/ou de la charge de travail) dans les pays (et/ou aux dépens des communautés) les plus pauvres, nous refusons d'adopter aveuglément les soi-disant « meilleures pratiques » de ces pays. Nous préférons évaluer chaque option à la lumière de notre vision et de nos valeurs, et appliquer celles qui semblent les plus pertinentes localement. Nous n'avons pas peur d'innover et de concevoir des solutions radicales si nécessaire.



6

## **NOUS CONSIDÉRONS LA « RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS » CONTRAIGNANTE COMME LA CLÉ POUR RÉSOUDRE LA CRISE DES DÉCHETS**

Les entreprises qui produisent ou commercialisent les produits et les emballages qui finissent par constituer nos déchets devraient être systématiquement tenues responsables de la gestion de ces déchets. Des règles claires de « responsabilité élargie des producteurs » (REP) doivent être définies par les autorités publiques, avec des obligations contraignantes et pas seulement des plans volontaires ou des engagements informels de la part des entreprises concernées. Les lois et politiques publiques doivent insister sur le fait que la responsabilité de ces entreprises ne concerne pas seulement la fin de vie de leurs produits et emballages (lorsqu'ils deviennent des déchets), mais le cycle de vie complet de leurs marchandises. En amont, les producteurs doivent concevoir des produits et des emballages plus durables (c'est-à-dire pouvant être réparés, réutilisés ou recyclés) et exempts de substances toxiques. En aval, ils doivent apporter une contribution logistique et financière suffisante aux acteurs locaux pour mettre en place partout des systèmes appropriés de gestion des déchets.

7

## **NOUS ESTIMONS QUE LA GESTION EXHAUSTIVE DES DÉCHETS DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC**

L'accès à un environnement propre et sain est un droit humain fondamental. À ce titre, la gestion des déchets devrait être, par principe, un service public de base au même titre que la santé ou l'éducation. Bien qu'il soit possible de créer des entreprises rentables à partir de certains types de déchets ou de certains segments de la chaîne de gestion des déchets, cette dernière dans son ensemble implique beaucoup plus de dépenses que de revenus. Par conséquent, les entreprises à but lucratif ne peuvent en aucun cas être aptes à mettre en place des systèmes exhaustifs de gestion des déchets qui soient durables et économiquement viables. Ainsi, même si une partie de la chaîne de gestion des déchets peut être mise en œuvre par le secteur privé, les politiques publiques et les administrations doivent rester en charge d'organiser le cœur des systèmes de gestion des déchets, en gardant à l'esprit l'intérêt général.

8

## **NOUS GARDONS TOUJOURS LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS COMME OBJECTIF PRIMORDIAL**

Conformément au principe des 3R, toutes nos activités doivent tendre à réduire la production de déchets à la source. La pertinence de chaque activité devrait être systématiquement évaluée sous le prisme de la réduction des déchets, afin d'éviter toute action qui aurait pour effet contre-productif de maintenir, voire d'augmenter, la production de déchets. En priorité, nous devons tout simplement faire disparaître les déchets inutiles.

9

## **NOUS SAVONS QUE LE RECYCLAGE EST ESSENTIEL MAIS N'EST PAS UNE SOLUTION MAGIQUE À TOUS LES PROBLÈMES**

Bien que le recyclage ait évidemment un rôle important à jouer dans la résolution de la crise des déchets, nous devons également reconnaître ses limites et ses problèmes inhérents, car ceux-ci rendent en fait le recyclage inapplicable dans de nombreux cas. A l'échelle mondiale, le recyclage est un système largement défaillant qui repose intrinsèquement sur des inégalités sociales et l'exploitation de communautés vulnérables. La perspective du recyclage infini des déchets n'est qu'un mythe, et le recyclage ne peut être qu'une partie de la solution, que nous devons aborder avec circonspection pour éviter ses effets contre-productifs. Les recycleurs ne sont pas des magiciens qui peuvent résoudre la crise des déchets tout seuls dans leurs usines ; ils ont besoin d'un cadre pertinent et de systèmes de gestion des déchets appropriés qui leur permettent de faire leur travail de manière cohérente et efficace.

10

## **NOUS FAISONS UNE DIFFÉRENCE ENTRE « RECYCLAGE » ET « DÉCYCLAGE »**

Bien qu'il n'existe pas de définition officielle du « recyclage » et du « décyclage » (« downcycling » en anglais), le recyclage effectif peut être entendu comme un processus qui produit lui-même très peu ou pas de déchets et qui vise à recréer le même type d'article que celui arrivé en fin de vie (par exemple, une bouteille en verre cassée est recyclée en une nouvelle bouteille en verre). Au contraire, le « décyclage » fait référence à des processus qui produisent une quantité importante de déchets et/ou transforment des déchets soi-disant recyclables en objets de qualité inférieure (par exemple, les bouteilles en PET sont souvent « décyclées » en vêtements ou en tapis qui finiront rapidement dans une décharge ou un incinérateur). Alors que le véritable recyclage contribue à boucler la boucle de l'économie circulaire, le « décyclage » ne le fait pas vraiment : il ne fait qu'ajouter des étapes intermédiaires à la chaîne linéaire production-consommation-élimination. Les solutions que nous mettons en œuvre doivent refléter cette différence essentielle, et nous ne devrions pas accepter les utilisations trompeuses des mots « recyclage », « recyclable » ou « recyclé ». Nous devons aider les recycleurs professionnels à recycler véritablement, pas seulement « décycliser ».



11

## **NOUS REFUSONS L'INCINÉRATION DES DÉCHETS EN TOUTES CIRCONSTANCES**

La littérature scientifique montre indéniablement que l'incinération des déchets, y compris sous la forme de technologies dites de « valorisation énergétique », crée au moins autant de problèmes qu'elle n'en résout. L'incinération émet des substances extrêmement toxiques pour la santé humaine et a des effets terribles sur les écosystèmes et le climat. Non seulement les incinérateurs désincitent la réduction de la production de déchets (car ils nécessitent d'énormes volumes de déchets pour être économiquement viables) mais ils entrent aussi directement en concurrence avec les recycleurs (car ils ont spécifiquement besoin de beaucoup de plastique – produit pétrolier – pour que le reste des déchets brûlent correctement). Les usines de « valorisation énergétique des déchets » sont extrêmement coûteuses, tant en termes d'investissements initiaux que de coûts de fonctionnement : l'incinération des déchets est l'un des moyens plus chers et les moins efficaces pour produire de l'électricité. Il ne semble donc exister aucune preuve convaincante que la « valorisation énergétique des déchets » représente une solution pertinente pour la Mongolie.

12

## **NOUS ESSAYONS DE RETOURNER LES DÉCHETS ORGANIQUES DANS LE SOL**

Les « déchets » organiques n'ont rien à faire dans une décharge : ils doivent retourner dans les sols pour les fertiliser. Comme les épluchures et autres restes d'aliments constituent une part importante de nos ordures ménagères, nous devons favoriser le compostage et d'autres formes de gestion naturelle des déchets organiques. De plus, en tant que principe de base des toilettes sèches, le compostage est aussi une excellente solution aux problèmes de santé environnementale engendrés par les latrines à fosses, toujours omniprésentes en Mongolie.

13

## **NOUS N'OUBLIONS PAS QUE LE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES EST ESSENTIEL MAIS PAS SUFFISANT**

Les déchets ménagers ne représentent en réalité qu'une petite partie de tous les déchets. Par conséquent, bien que les bonnes pratiques des citoyens telles que le tri des déchets soient effectivement importants et doivent être encouragées, nous devons toujours nous rappeler que les principaux problèmes se situent en amont, au niveau de la production. En moyenne, pour une poubelle de déchets que nous produisons à la maison, au moins 70 poubelles supplémentaires ont été générées par les entreprises auprès desquelles nous avons acheté nos produits.

14

## **NOUS APPELONS LES AUTORITÉS À BANNIR LES ARTICLES JETABLES**

En vue de réduire les déchets et, surtout, de préserver nos ressources naturelles, il est primordial de cesser de toute urgence l'utilisation de produits jetables, c'est-à-dire à la fois les articles à usage unique (tels que les emballages) et les produits conçus pour une durée de vie trop courte (vêtements, mobilier, équipements...). A travers des choix de consommation éclairés, les particuliers peuvent envoyer des signaux aux acteurs économiques ; mais cela ne peut suffire en l'absence de politiques publiques interdisant progressivement les produits jetables. Les actions individuelles n'ont que des effets limités, donc les décideurs politiques doivent prendre position et adopter des législations pertinentes et audacieuses.

15

## **NOUS PENSONS QUE LES EMBALLAGES DEVRAIENT ÊTRE STANDARDISÉS ET CONSIGNÉS**

Qu'ils soient réutilisés ou recyclés, tous les types d'emballages devraient être standardisés autant que possible pour diminuer leurs impacts écologiques, simplifier la chaîne de gestion des déchets et accroître la viabilité économique des processus de réemploi et de recyclage. Les entreprises devraient être obligées de privilégier les emballages réutilisables et d'organiser à nouveau des systèmes de consigne systématique sur tous leurs emballages et contenants (quel que soit leur état), au lieu de se reposer totalement sur la bonne volonté d'autres acteurs.

16

## **NOUS DEMANDONS UN TRAITÉ INTERNATIONAL JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE**

En mars 2022, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement s'est donné le mandat historique de négocier un traité international portant sur le cycle de vie complet des plastiques, de la production à l'élimination. Nous demandons au gouvernement mongol de prendre une part active à ces négociations, en respectant chaque principe de la présente Charte, dans le but de promouvoir de véritables « bonnes » solutions tout en s'opposant aux alternatives aberrantes défendues par les pollueurs. Si tous les pays parviennent à s'entendre pour signer un accord international contraignant, un grand pas aura été fait vers la résolution de la crise mondiale des déchets.





### **Ecosoum**

Numéro enregistrement 8 : 291276

Adresse : 2A-3-01 5ème bag,

Khishig-Undur soum, Province de Bulgan, Mongolie

Téléphone : (+976) 80142043

Email : [contact@ecosoum.org](mailto:contact@ecosoum.org)

Site internet : [www.ecosoum.org](http://www.ecosoum.org)

Le 16 mars 2023

## **Objet : Invitation à signer la Charte de principes « End Waste » afin de résoudre la crise des déchets en Mongolie**

Bonjour à vous toutes et tous qui luttez contre les déchets et la pollution qu'ils engendrent,

Comme vous le savez peut-être, en mars 2022, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a convenu d'un mandat historique pour négocier un traité juridiquement contraignant portant sur le cycle de vie complet des plastiques, de la production à l'élimination. Le premier cycle de négociations intergouvernementales a eu lieu en décembre 2022, et les cycles suivants dureront encore près de deux ans.

Ce contexte international offre à tous les acteurs qui travaillent sur le problème des déchets une opportunité extraordinaire d'impulser des changements significatifs au niveau global comme au sein de chaque pays. La mobilisation mondiale a commencé et des milliers d'organisations et de scientifiques ont déjà appelé les gouvernements à signer un traité contraignant et pertinent ([www.plasticstreaty.org](http://www.plasticstreaty.org)).

Le mouvement international prend de l'ampleur, mais la plupart des parties concernées en Mongolie ne semblent pas avoir réalisé à quel point ce moment historique nous offre une chance de nous coordonner pour mettre en œuvre des solutions pertinentes pour notre pays. De nombreuses organisations mongoles ou œuvrant en Mongolie ne ménagent pas leur peine dans la lutte contre les déchets, mais il semble que ces efforts restent trop dispersés et insuffisamment encadrés pour que nous puissions tous aller efficacement dans la même direction.

Afin d'améliorer cette situation, l'ONG Ecosoum a pris l'initiative de rédiger une Charte de principes (jointe à cette lettre), dans le but de fixer un horizon commun et de nous doter d'un cadre unique et cohérent au sein duquel conduire nos actions pour résoudre la crise des déchets en Mongolie. Les 16 points de cette Charte « End Waste » sont tous en accord avec les principes clés promus par les principales organisations, réseaux et mouvements à travers le monde – tels que Greenpeace, GAIA ou Break Free From Plastic.

La Charte « End Waste » suggère un engagement de principe auquel chacun, sans exception, est libre de consentir ou non. L'objectif de la Charte n'est pas de créer un groupe formel ni de concurrencer aucune association, aucune union, aucun réseau existant en Mongolie. Le but n'est pas de monopoliser la parole au profit de certains et aux dépens des autres, et encore moins de donner des ordres ou de dicter des conduites à qui que ce soit. Il n'y aura donc ni comité de coordination ni entité de contrôle. Les organisations qui décideront de signer la Charte resteront totalement libres de fonctionner comme elles le souhaitent, sans risquer aucune forme de sanction. La Charte « End

Waste » tente seulement de nous unir informellement dans un cadre commun pour résoudre la crise des déchets dans notre pays.

Nous nous sommes efforcés de concevoir une charte qui ouvre la voie à des changements positifs non seulement pour la Mongolie dans son ensemble, mais aussi pour toutes les parties prenantes – des administrations publiques et des organisations à but non lucratif aux travailleurs des déchets, aux intermédiaires et aux entreprises de recyclage – qui œuvrent à résoudre la crise des déchets d'une manière ou d'une autre. Nous espérons que chacun d'entre vous verra à quel point l'application de ces principes serait bénéfique pour nous tous et pour notre pays. Nous croyons sincèrement que si ces principes étaient massivement approuvés et respectés par toutes les parties concernées, nous pourrions vraiment mettre la Mongolie sur les rails pour devenir une nation « zéro déchet » dans un avenir proche.

Début avril 2023, nous ouvrirons une page Facebook ou un site web dédié au partage et à la promotion de la Charte « End Waste ». Cette page ne sera pas utilisée pour promouvoir le travail ou la parole d'une organisation spécifique, mais seulement pour présenter et diffuser la Charte elle-même et, d'une manière claire et transparente, la liste de ses signataires. Par conséquent, la page ne comprendra que la Charte (téléchargeable par tous en mongol, en anglais ou en français) ainsi qu'une liste régulièrement mise à jour (noms et logos d'organisations) des signataires qui acceptent de rendre leur engagement public.

À cette fin, la page invitera chaque signataire à fournir un exemplaire signé de la Charte « End Waste » et/ou une photo d'un représentant de l'organisation tenant fièrement la Charte signée, et ces photos seront publiées sur la page. Les individus sont également libres de signer la Charte, en leur nom propre, s'ils souhaitent la soutenir personnellement.

Afin de lancer la promotion de la Charte et de ses principes, nous réaliserons aussi dès que possible une vidéo de présentation conjointe avec les premiers signataires principaux. L'ONG Ecosoum s'occupera de la production de cette vidéo et prendra en charge les coûts associés. Si vous souhaitez participer à cette vidéo, nous vous invitons à signer la Charte et à nous en informer immédiatement.

Nous et/ou nos partenaires envoyons cette lettre et la Charte « End Waste » à toutes les organisations dont nous savons qu'elles travaillent sur (et/ou sont préoccupées par) la problématique des déchets. Nous nous excusons d'avance auprès de celles et ceux que nous aurions oubliés et qui se sentiraient exclus ; nous répétons que toute personne ou organisation qui se sent concernée par la Charte est encouragée à la signer et à nous contacter directement.

Dans l'espoir que notre initiative avec la Charte « End Waste » sera accueillie positivement par vous tous.

Sincères salutations,

**Au nom de l'ONG Ecosoum,**

**Narantuya Gursed, Présidente**

